

Caen le 8 juin 2017

RESEAU

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre suivant :

RECTRL. EAU DIST. R1321-17 -1° 4°

MONSIEUR LE PRESIDENT
RESEAU
16 rue Rosa Parks
CS 15094
14050 CAEN CEDEX 4

Prélèvement du : **mercredi 31 mai 2017 à 16h00**
 Code Sise du prélèvement : **00178017**
 Installation : Unité de distribution ROTS
 Nom du point de surveillance : PC CRISTOT
 Localisation exacte : MR ROLAND GILLETTE VOISIN IMMEDIAT DE MME MOREL, ROBINET EXTERIEUR ROU
 Commune : CRISTOT

Prélevé par : AGENT SAISONNIER DU LABORATOIRE
 Type visite : D1 EN DISTRIBUTION
 Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Mesures de terrain	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
Couleur (qualitatif)	0 qualit.				
Odeur (qualitatif)	0 qualit.				
Saveur (qualitatif)	0 qualit.				
Température de l'eau	18,4 °C				25,00
pH	7,4 unitépH			6,50	9,00
Chlore libre	0,12 mg/LCl2				
Chlore total	0,17 mg/LCl2				

Commentaires de terrain

RECONTROLE DU PRELEVEMENT E.2017.9314-2-1

Analyse laboratoire

effectuée par : LABEO Frank Duncombe

Référence laboratoire : E.2017.10111-1

PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	0 n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	7 n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	0 n/100mL				0
Entérocoques /100ml-MS	0 n/100mL		0		
Escherichia coli /100ml -MF	0 n/100mL		0		
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES					
Turbidité néphélogéométrique NFU	0,11 NFU				2,00
MINERALISATION					
Conductivité à 25°C	852 µS/cm			200,00	1100,00

Zone desservie

Cette unité de distribution alimente tout ou partie des communes de :

- BRETTEVILLE L'ORGUEILLEUSE
- CAIRON
- CRISTOT
- MESNIL PATRY (LE)
- ROSEL
- ROTS
- SAINT MANVIEU NORREY

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00178017)

Suite au problème bactériologique rencontré, un nouveau prélèvement a été réalisé. Les résultats montrent un retour à la normale de la qualité bactériologique de l'eau distribuée.

Conformément aux dispositions de l'article D 1321-104 du Code de la Santé Publique, cette information doit être portée à la connaissance du public par affichage en mairie. Les résultats sont consultables sur internet: www.eaputable.sante.gouv.fr

Le Technicien Sanitaire

Signé

Audrey PARIS